



Communiqué de presse : non à la refonte du remplacement dans les écoles primaires !

Nos organisations syndicales d'enseignant·es alertent sur un projet de réorganisation du remplacement dans les écoles primaires, actuellement porté par le ministère de l'Éducation nationale et décliné localement. Présentée comme une mesure d'efficacité, cette réorganisation des postes de professeurs des écoles remplaçant·es va au contraire fragiliser encore davantage le fonctionnement des écoles, la scolarité des élèves et les conditions de travail des personnels. Cette réforme répond avant tout à une logique comptable qui fait fi des réalités du terrain.

Aujourd'hui, dans l'Oise, les enseignant·es remplaçant·es interviennent sur des secteurs géographiques définis et pour des missions clairement identifiées. Ce fonctionnement de proximité, piloté par les circonscriptions, a fait ses preuves : il permet des remplacements rapides pour les absences imprévues, tout en garantissant la continuité pédagogique lors des formations, des congés longs ou des décharges de direction. Il est reconnu et apprécié par les équipes éducatives, les élèves et les familles.

Le projet ministériel prévoit de regrouper l'ensemble des remplaçant·es dans un vivier unique départemental, géré de manière centralisée depuis la DSDEN à Beauvais à l'aide d'un outil informatique. Concrètement, cela signifierait que les remplaçant·es pourraient être envoyé·es indifféremment dans tout le département, transformé·es en personnels corvéables à merci, sans prise en compte de leur spécialisation, de leurs compétences ni des besoins spécifiques des écoles. La gestion déshumanisée prônée par le ministère nie de plus le rôle essentiel des personnels administratifs de circonscription et détruit ainsi le lien humain indispensable au bon fonctionnement du service public d'éducation.

En éducation prioritaire, la disparition des remplaçant·es dédié·es fera perdre aux élèves des repères essentiels et multipliera les changements d'enseignant·es, au détriment de la stabilité pédagogique. Cette réforme menace également des missions indispensables : remplacements liés aux formations, décharges de direction dans les petites écoles, accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. Ces missions ne peuvent être assurées efficacement sans personnels identifiés et formés. À court et moyen terme, cette réorganisation agravera la pénurie de remplacements pour les absences imprévues, déjà en grande difficulté, et dégradera encore les conditions de travail des personnels remplaçants comme l'accueil des élèves.

Le problème du remplacement dans l'Oise ne relève pas d'un défaut d'organisation, mais d'un manque criant de moyens humains. Nos organisations syndicales refusent fermement cette nouvelle tentative de mutualisation des moyens, de fusion des spécialités et s'opposent à la création d'une zone unique départementale ainsi qu'à la centralisation totale de la gestion du remplacement.

Nous exigeons :

- le maintien des remplacements de courte durée sur des zones géographiques limitées ;
- le maintien des missions spécifiques, notamment en éducation prioritaire ;
- le retour à plusieurs brigades distinctes spécialisées pour les remplacements planifiés ;
- une gestion humaine du remplacement, au niveau des circonscriptions, et l'abandon d'une zone départementale unique ;
- l'ouverture immédiate de postes de remplaçant·es en nombre suffisant.

Face à ce projet, et pour défendre la qualité de l'école publique et le respect des personnels, nos organisations syndicales annoncent la mobilisation des enseignant·es remplaçant·es, y compris par la grève, dès janvier 2026 et appellent à la vigilance des familles et des élu·es locaux, concerné·es au premier chef par la qualité de l'école publique dans le département.